

LE PRIX COURANT

Moore, L. De. J. Cohen 6
 Martineau, A. . . . N. Martineau 4
 McDonnell, J. . . . S. Levitt 3
 Monville, M. . . . A. Chrétien 13
 Mulally, M. F. . . . F. Fontaine 25
 Normandin, G. H. . . . Christie, Brown
 Co., Ltd.
 O'Leary, A. . . . T. O'Brien 1
 O'Donoghue O. Lapierre 2
 Olivier, J. D. . . . J. E. Côté 3
 Omet, J. . . . R. Vézina 5
 Poirier, M. . . . C. H. Laurier 11
 Prescott, J. . . . T. O'Brien 12
 Perron, A. . . . E. Loiseau 13
 Proulx, J. A. . . . A. Orsali et al. 14
 Potras, D. . . . L. Payette 15
 Pinch, J. P. . . . J. D'Amencourt 16
 Robinson, G. et al. . . Z. Pesant 17
 Rollin, W. . . . T. O'Brien 18
 Roussil, A. . . . R. Lépine 19
 Robertson, J. . . . J. R. Outhet 20
 Sims, F. . . . T. O'Brien 21
 Shader, H. . . . M. Fine 22
 Siméon, Ed. . . . M. Martin 23
 Stéquin, C. . . . A. Beaudoin 24
 Shute, A. . . . S. Leavitt 25
 St-Charles, J. A. . . . A. Amiot 26
 Sabourin, E. . . . J. Boyer 27
 Shank, J. et al. . . J. M. Bourdeau 28
 Silberhertz, Wm. . . S. Guttman 29
 Tremblay, E. J. . . J. Caron 30
 Tremblay, E. J. . . J. Caron 31
 Tabah, S. M. . . J. E. Bélanger 32
 Thibert, J. . . . D. A. Lafontaine 33
 Verdon, G. . . . J. Pépin 34
 Valois, A. . . . L. Nadeau 35
 Wait, G. S. . . Lovell & Christmas 36

Papineauville

Verville, J. M. . . A. Orsali et al.

Pembroke

Parkoff, S. S. Welsy

Rigaud

Gareau, F. . . . A. Orsali et al.

Sainte-Anne de Bellevue

Parks, R. M. . . . J. A. Bazin

St-Louis

Desmanche, L. . . . T. O'Brien
 Forand, E. W. . . . J. H. Laing
 Frazer, W. . . . J. P. Whelan
 L'Amode, J. O. . . F. X. Brazeau
 Picotte, C. . . . J. Godin
 Riell, J. . . . F. X. Brazeau
 Villeneuve, J. P. . . De. P. Gagnon

Saint-Paul

Weiss, J. S. Shapiro

Sainte-Rose de Lima

Beauchamp, O. J. . . J. B. McColl

Verdun

Cleroux, A. M. . . A. Langevin et al.
 Ender, H. J. . . . J. C. Michaud

Yamachiche

Lesieur, E. A. Lalonde

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital souscrit. \$2,000,000
Capital payé. 2,000,000
Fonds de Réserve. 1,450,000
F. X. ST-CHARLES, Ecr., résident.
DIRECTEURS R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Président
 Hon. J. D. ROLLAND
 J. A. VAILLANCOURT, Ecr.
 ALPHONSE TURCOTTE Ecr.
 M. J. A. PRENDERGAST, Gérant à temps
 C. A. GIROUX, Gérant local
 F. G. LEDUC, Assistant-Gérant
 O. E. DORRAS, Inspecteur.
BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL
SUCCURSALES: Québec, St-Roch, Trois-Rivières,
 Joliette, Sorel, Valleyfield, Lévisville, Sherbrooke,
 St-Jacques, Côte Montcalm, St-Hyacinthe, Ste-Marie,
 Boniface, Mar. Winnipeg Man., St-Henri, près
 Montréal (Montréal 1493 Ste-Catherine no. 1756 Ste
 Catherine, Avenue Mont-Royal, 221 Notre-Dame
 Hochelaga et Pointe St-Charles, Ville St-Louis,
 Maisonneuve).

CORRESPONDANTS:

New-York	National Park Bank.
	National City Bank.
	The National Bank of N. A.
	Importers and Traders Nat. Bank
	Merchants Nat'l Bank.
Boston	M.M. Ladenburg, Thalmann & Co.
	Heidelberg, Ickelheimer & Co.
	Kouritz Brothers.
	International Trust Co.
	National Shawmut Bank.
	National Bank of Redemption.
Philadelphia	(The Philadelphia National Bank)
Chicago	National Live Stock Bank.
	Illinois Trust and Savings Bank.
	Clydesdale Bank, Limited.
London, Anglt.	Crédit Lyonnais de Paris.
	Crédit Industriel et Commercial
	Comptoir National d'Escompte de Paris.
Paris, Fra.	Crédit Lyonnais
	Société Générale
	Crédit Industriel et Commercial.
	Comptoir National d'Escompte de Paris.
Brunswick, Bel.	Crédit Lyonnais.
Berlin, Allem.	Deutsche Bank.
Vienne, Autr.	Banque L.R.P. des Pays Autrichiens.
Rotterdam, Hol.	Banque de Rotterdam.
	Lettres de Crédit amises payables dans toutes les parties du monde
	Intérêts alloués sur dépôts d'épargne

La Banque Nationale

Bureau Central: QUEBEC.

Capital \$1,500,000.00
Réserves et Profits indivis 648,920.06

BUREAU DE DIRECTION:

R. AUDETTE, Président
 L'Hon. Jge. A. CHAUVEAU, Vice-Président

DIRECTEURS:

NARCISSE RIOUX J. B. LALIBERTÉ
 NAZ. FORTIER VICTOR CHATEAUVERT
 VICTOR LEMIEUX

P. LAFRANCE, Gérant
 N. LAVOIE, Inspecteur.

SUCCURSALES:

QUEBEC	Quebec, (rue St-Jean)
Amqui	Rimouski
Baie St-Paul	Rivière du Loup Station
Beaumont	Roberval
Chicoutimi	Sherbrooke
Coaticook	Ste-Anne la Pocatière
De Schawillans	St. Casimir
Fraserville	St. Charles Bellechasse
Joliette	St. Evariste
Levis	St. François du Lac
L'Islet	St. Hyacinthe
Montmagny	St. Jean
Montreal (r. St-Jacques)	Ste-Marie, Beaconsfield
Murray Bay	St. Tite
Nicélet	Trois-Pistoles
Plessisville	ONTARIO
Québec, (Basse-Ville)	Ottawa
" St. Roche	

CORRESPONDANTS:

Londres, Ang. The National Bank of Scotland, Ltd.
 Paris, Fra. le Crédit Lyonnais; New-York,
 First National Bank; Boston, Mass., First National
 Bank of Boston.

Les affaires confiées à notre soin recevront toute
 notre attention. La correspondance est respectueusement sollicitée.

District d'Arthabaska

La Caisse d'Économie de Drummondville vs Hercule Durocher.

Drummondville La partie du lot 137, avec bâtisses.

Vente le 11 décembre, à 10 heures a.m. au bureau d'enregistrement.

District de Trois-Rivières

The Home Life Association vs Léopold Mongrain.

St-Stanislas Les parties des lots 515 et 516, avec bâtisses.

Vente le 12 décembre, à 19 heures a.m. à la porte de l'église paroissiale.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. - Sommaire de la 1773e livraison (24 novembre 1906).— Mademoiselle Ohulu, par H. de Chatlien. Les veillées de Bretagne, par Ch. Géniaux. Le Farlan noir, par Pierre Maël. Le Vaneau, par Miss Chief.

Abonnements. France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE LAIT ÉCRÉME ET L'ALIMENTATION DES ANIMAUX

La caséine, comme la viande, est le résultat d'une industrie agricole, et si l'on compare les prix de revient des rations de lactation ou d'engraissement, on constate qu'ils sont à peu près les mêmes.

De quelque façon qu'on envisage la question de la caséine, on est toujours conduit à la comparer à la viande; c'est pour cela que l'agriculture ne doit pas admettre qu'elle puisse être considérée comme une denrée de sexe d'ordre.

Chaque fois qu'elle ne peut pas participer, comme la viande, à l'alimentation de l'homme, il faut la consommer dans la forme; le lait écrémé est d'ailleurs un aliment très précieux pour les jeunes animaux, aussi bien pour les bovidés que pour les équidés ou les porcins; mais, il ne peut pas constituer à lui seul une ration bien comprise.

Il convient de remplacer la matière grasse qui manque, par son équivalent de substances amyloacées ou par une quantité un peu plus élevée, suivant le but que l'on vise.

S'il s'agit simplement d'élever des veaux, servis prématûrement, il faut remplacer les matières grasses par leur poids de féculle, multiplié par le "coefficient 2, 3". On additionne donc chaque litre de lait écrémé de 3-4 onces de féculle.

Si on se propose de faire de l'engraissement, on doit augmenter encore la proportion de matières non azotées par rapport à celle des matières azotées. Leur rapport (matières azotées à matières amyloacées) doit être voisin de 1-6; mais s'il entre dans la ration une quantité sensible de matières grasses, par exemple 1-5 du poids de matières non azotées, le rapport nutritif doit être égal à 1-5.

Lorsque le lait écrémé constitue la



Du 11 au 18 décembre 1906.

District de Montréal

Thérien & Gareau vs Dame veuve, les Cadotte.

Longue Pointe—Le lot 399-193.

Vente le 13 décembre, à 10 heures a.m. au bureau du shérif à Montréal.